

Le médicament Zeposia® (Ozanimod) est autorisé

mardi 8 septembre 2020

L'autorité de contrôle et d'autorisation des produits thérapeutiques Swissmedic a délivré une autorisation pour le médicament Zeposia® (Ozanimod).

Depuis Mardi 11 août 2020 Zeposia® (Ozanimod) est autorisé en Suisse avec les indications suivantes:

- Traitement des patients adultes souffrant de sclérose en plaques (SEP) sous forme «récurrente-rémittente» (RR).

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, 1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch